

<https://www.pressegauche.org/Dix-choses-a-savoir-sur-la-gestion-des-dechets-radioactifs-au-Canada>



Dix choses à savoir sur la gestion des déchets radioactifs au Canada

- Politique canadienne - Environnement -



Date de mise en ligne : mardi 14 mai 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Fiche d'information préparée par les associations Old Fort William Cottager's Association, Concerned Citizens of Renfrew County and area, le Ralliement contre la pollution radioactive et la Coalition contre le dépotoir nucléaire sur la rivière des Outaouais.

Trois projets pour gérer l'héritage radioactif du Canada menacent de contaminer de matières radioactives l'eau potable de millions de Canadiens :

Le projet de dépotoir nucléaire à Chalk River, en Ontario

" Le projet de mise en tombeau du réacteur nucléaire de Rolphton, en Ontario

" Le projet de mise en tombeau du réacteur nucléaire de Whiteshell, au Manitoba

1. Le projet de dépotoir nucléaire abandonnerait un million de mètres cube de déchets radioactifs de faible activité - à moins d'un kilomètre de la rivière des Outaouais- source d'eau potable pour des millions de Québécois.

" Le site choisi pour le dépotoir nucléaire se trouve à flanc de colline, à moins d'un kilomètre de la rivière des Outaouais, le principal affluent du fleuve Saint-Laurent et la source d'eau potable de millions de Québécois.

" Il se draine dans une zone marécageuse vers le lac Perch et son ruisseau qui se déverse directement dans la rivière des Outaouais.

2. Le méga-dépotoir aurait une superficie équivalente à la taille de 70 patinoires de hockey de la LNH.

" Cette installation s'étendrait sur 16 hectares et s'élèverait jusqu'à 18 mètres de hauteur.

3. Le site pour le dépotoir nucléaire se trouve sur une ligne de faille sismique majeure, au-dessus d'un substrat rocheux poreux et fracturé.

" Des études, menées dans les années 90, ont déterminé que les couches rocheuses sous-jacentes au site étaient poreuses et fracturées, et que les eaux souterraines affluaient vers la rivière des Outaouais.

" Le site se trouve dans la zone sismique de l'Ouest du Québec. Selon Ressources naturelles Canada, un tremblement de terre peut y atteindre une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter.

4. Le méga-dépotoir va contenir des déchets radioactifs de longues durées de vie

" Les normes de sécurité établies par l'Agence internationale d'énergie atomique (AIEA) prévoient que seuls des déchets radioactifs de « très faible activité » peuvent être enfouis dans une telle installation. Selon ces normes, les déchets doivent devenir inoffensifs avant que les revêtements perdent leur intégrité et leur étanchéité.

" Cependant, certains des déchets faussement classés comme étant de « faible activité » que proposent d'enfouir les Laboratoires nucléaires canadiens ont une demi-vie radioactive de plusieurs dizaines de milliers d'années, alors que les membranes géotextiles du dépotoir ont une durée de vie de 500 ans, selon les promoteur

5. Les déchets radioactifs seront exposés à la pluie, à la neige et aux autres intempéries de plus en plus imprévisibles avec les changements climatiques en plus d'interagir entre eux à cause de la radioactivité

" Durant les cinquante années requises pour remplir le dépotoir, les déchets radioactifs seraient exposés aux précipitations de pluie, de neige et à d'autres intempéries (tornades, etc.).

" Les promoteurs ont prévu une station de traitement pour les eaux contaminées, mais il n'existe aucun moyen d'éliminer le tritium qui rend l'eau radioactive. De plus, plusieurs substances radioactives peuvent être présentes dans l'eau sans qu'il soit possible de les mesurer.

" Les interactions critiques et dangereuses entre toutes les substances radioactives contenues dans le dépotoir sont inconnues, surtout à cause des radiations, de la chaleur et de l'humidité.

6. Les projets de mise en tombeau des réacteurs nucléaires de Rolphton (Ontario) et de Whiteshell (Manitoba) vont également contaminer des sources d'eau potable

" La mise en tombeau des réacteurs nucléaires de Rolphton et de Whiteshell consiste à laisser les réacteurs en place et à les remplir d'un coulis de béton, alors qu'ils sont situés à quelques dizaines de mètres de la rivière des Outaouais, en Ontario et de la rivière Winnipeg, au Manitoba.

" Les projets contreviennent aux normes de sécurité établies par l'AIEA qui déconseille la mise en tombeau, sauf quand on ne peut faire autrement, à cause d'un accident grave.

7. Ces trois projets dangereux sont présentés par un consortium d'entreprises privées

" En 2015, le gouvernement Harper a transféré l'exploitation et la gestion des Laboratoires nucléaires canadiens à un consortium de sociétés multinationales à but lucratif basées aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada, selon un modèle de partenariat public-privé. Bien que le dépotoir serait administré par le consortium, le site de Chalk River et son méga-dépotoir, tout comme les réacteurs nucléaires cimentés sur place demeurent la propriété du Gouvernement du Canada.

8. Le processus d'évaluation environnementale en vue de l'approbation de ces trois projets est sous la responsabilité de la même agence qui fait la promotion de l'industrie nucléaire.[]

" Depuis les modifications apportées par le gouvernement Harper en 2012 à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), un organisme non élu, a la responsabilité exclusive de l'approbation des projets nucléaires. Les modifications de la loi, ont notamment aboli l'obligation d'obtenir l'avis d'une commission indépendante pour les projets nucléaires et ont exclu le ministre de l'Environnement de la prise de décisions.

" La CCSN a démontré par le passé son incapacité à protéger l'environnement et une tendance à favoriser d'avantage les intérêts de l'industrie nucléaire que la sécurité publique.

9. Les municipalités en aval ont vivement exprimé leur objection contre le dépotoir nucléaire de Chalk River

" 135 municipalités et MRC québécoises ont adopté des résolutions contre le projet de méga-dépotoir à Chalk River parce que le site et la technologie proposés leur semblent inadéquats.

10. Il faut agir maintenant : citoyens, gouvernements municipaux, provinciaux et Premières Nations doivent concerter leurs actions pour s'opposer aux projets et protéger la rivière des Outaouais et la rivière Winnipeg-sources d'eau potable de millions de Canadiens.

Actions proposées :

" Communiquez avec les élus municipaux, les membres du Parlement, les députés de l'Assemblée nationale pour exprimer votre opposition aux projets.

" Contactez les médias et les groupes environnementaux, civiques, sociaux et syndicaux de votre région pour les sensibiliser à la situation et leur demander de s'opposer à ces projets insensés.

Signez la pétition :

[https://secure.avaaz.org/en/petition/Catherine McKenna Minister of Environment and Climate Change Stop nuclear and toxic waste mega dump on Ottawa River/?fbclid=IwAR2yGWaFgPByz1tTVQbZAE-577bluAmZmaUpD7L3TeKAXGmAIMJBHWUbd2M](https://secure.avaaz.org/en/petition/Catherine%20McKenna%20Minister%20of%20Environment%20and%20Climate%20Change%20Stop%20nuclear%20and%20toxic%20waste%20mega%20dump%20on%20Ottawa%20River/?fbclid=IwAR2yGWaFgPByz1tTVQbZAE-577bluAmZmaUpD7L3TeKAXGmAIMJBHWUbd2M)

- " Exigez que les déchets radioactifs soient gérés de manière sécuritaires pour les générations à venir.
- " Exigez un site géologique en profondeur pour les déchets radioactifs de moyenne et de haute activités.
- " Suivez-nous sur facebook et participez à nos actions (com/OFWCARadioactive/ et facebook.com/ralliementcontrelapollutionradioactive/ et celle de Concerned Citizens of Renfrew County.